

cf. p3

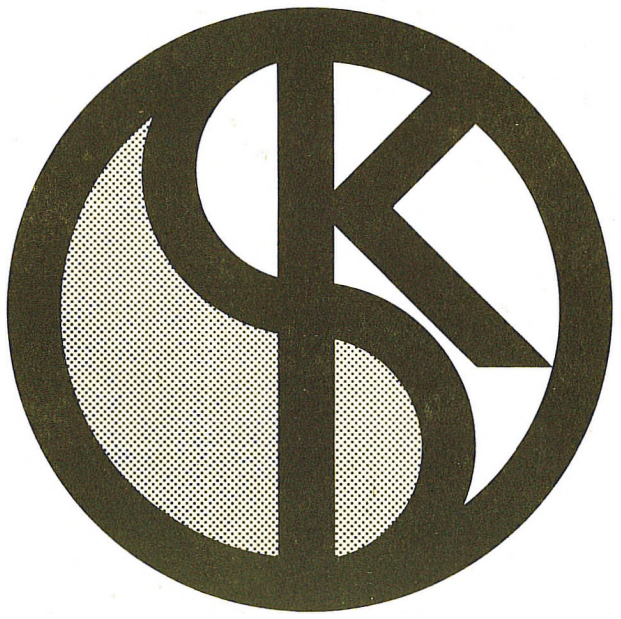


# CONTACT

Bulletin de liaison et d'information du Shung-do-kwan Budo Genève

Judo Aikido Karaté Kendo Jod.

崇道館



# faites confiance à VARTA n°1 en Europe

Avec une batterie VARTA chargée à sec, on démarre net... tous les matins et après chaque entraînement de Judo, Aikido, Karaté, Kendo et Jodo.

Représentation générale:

## ESA

Société coopérative d'achat de l'UPSA.  
Berthoud - Genève - Lausanne.

### En vente chez les garagistes genevois

Curt Habegger, membre du club,  
peut vous indiquer toute adresse utile  
dans votre quartier ou commune



partez en flèche avec l'appui de la SBS  
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE



# PNEUS CLAUDE CENTRE OCCASIONS

- Pneus neufs et regommés toutes marques
- Montage
- Equilibrage
- Parallélisme électronique

Claude HOLZAPFEL  
Peney - Chemin des Gravières  
quartier démolition

Tél. 022/53 14 05

rue Liotard 5 - 1203 Genève  
Téléphone 022/44 63 42

Rédacteur: Jean-Louis KAISER  
Impression: Secrétariat Service, Genève  
Paraît 6 fois l'an - N° 4 - décembre 1975

## LE « DO » DU PRESIDENT

Les dojos (de « DO », voie, et « JO », lieu) d'Europe furent, dans leur quasi-totalité, des locaux où l'on pratiquait initialement la discipline la plus anciennement introduite en occident: le Judo. C'est la raison pour laquelle le Kamiza (côté « honneurs » généralement opposé à l'entrée) est orné du portrait d'un respectable vieillard: Me Jigoro Kano, fondateur du Judo.

En entrant dans un dojo, en montant sur le tatami, en saluant Me Kano on salue en lui les principes de souplesse, d'efficacité, mais aussi d'entraide, d'harmonie et d'humilité qu'il a enseignés.

Bien que ces principes, dans leur esprit, soient applicables à toutes les disciplines du Budo, était-il logique, dans un club composé de plusieurs disciplines comme le nôtre, de demander à tout le monde de saluer le fondateur d'une seule d'entre elles?

Cette question me préoccupait lorsque, cet été, lisant en vacances un remarquable ouvrage sur les Arts martiaux\*, j'arrivai à un passage où l'auteur narre un Kata de laïdo, exécuté par un grand Maître dans son dojo privé. Et il dit son étonnement lorsqu'il vit ce Maître, son kata terminé, saluer très respectueusement un grand idéogramme « DO » peint sur le mur. Il demanda le pourquoi de cette vénération à une image et la réponse que je cite de mémoire, fut pour l'essentiel celle-ci: « Je me prosterne devant le signe 'DO' car il représente le but, la voie à parcourir pour l'atteindre, les Maîtres qui m'en ont enseigné les moyens, et moi-même. Je veux dire mon moi réel, celui contre qui je dois réellement lutter pour améliorer mes techniques et m'améliorer moi-même, sur le tatami et dans la vie. »

Et voilà. C'est à la lumière de cette lecture que je recommande d'ailleurs chaudement à tous, que l'idée m'est venue de remplacer, dans notre dojo tout neuf, Me Kano par l'image de son enseignement universel. Car la voie du mieux, dans l'harmonie, le respect de soi et de l'autre, je veux dire l'adversaire sans qui rien n'est possible, est pour nous tous.

Que sa patiente recherche, au travers de vos disciplines, au sein et au dehors du Shung do kwan vous apporte de grandes satisfactions en 1976.

*André Masméjan*

\* « L'esprit du Judo — entretiens avec mon Maître »  
de J.-L. Jazarin, 5e dan, président du Collège national des Ceintures noires de France.  
Editions Le Pavillon, Roger Maria, éditeur.

## LETTRE OUVERTE A MAITRE MOCHIZUKI

Genève, le 6 décembre 1975.

Maître,

Dans une lettre que vous avez adressée le 13 octobre dernier à notre ancien président, M. François Fischer, vous mettez en cause le comité du Shung do kwan, sous-entendant que celui-ci abusait de Me Watanabe et lui allouait un salaire ne lui permettant pas de vivre décemment.

Craignant que vous ayez été mal renseigné, ou de façon incomplète, je me permets de reprendre ci-dessous l'historique de six ans de collaboration avec ce Maître, non seulement pour en expliquer l'issue et justifier ma gestion, mais pour rendre justice, aussi, aux comités qui m'ont précédé sous les présidences de MM. Fischer et Martin.

- Début 1969. Me Watanabe gagne à Paris 1200 fr. français par mois. Une lettre de son épouse le précise et réclame, pour son engagement au SDK, 1500 fr. suisses.
- Le 14 avril 1969, le Maître signe un contrat dans lequel il est convenu que son salaire sera de 1500 fr. pour 15 heures d'enseignement hebdomadaire. L'article 3 prévoit en outre que ce salaire sera augmenté annuellement jusqu'à un plafond de 2000 francs.  
Il a droit à 4 semaines de vacances et peut disposer du dojo en dehors des heures d'entraînement pour des cours ou leçons particulières.

Notons en passant que, outre les stages organisés officiellement par le club, et donc payés, le Maître n'a jamais utilisé cette possibilité d'améliorer son revenu, alors qu'il était libre toute la journée).

Le contrat (article 1) était renouvelable tacitement d'année en année et résiliable réciproquement avec un préavis de 4 mois.

J'ajouterai à cela que le salaire de Me Watanabe était net. Le SDK prenant à sa charge l'assurance maladie et les retenues sociales, allocations familiales et assurance vieillesse.

- Début 1971, le Maître gagne 1600 fr. par mois sans les stages, payés à part.
- Fin 1973, année pendant laquelle j'ai repris la présidence, 1800 fr.
- En janvier 1974, le salaire est porté à 2000 francs, prestations sociales et assurance maladie à la charge du club, ce qui porte le salaire effectif à 2164 fr. et 20 ct.

Dans le courant 1973, des propositions de cours payés, le jeudi matin, ont été refusées par le Maître.

- Le 19 juillet 1974, le salaire est porté à 2237 fr. 60 à la suite d'une décision du comité de prendre à sa charge une augmentation du loyer du Maître.

A la suite de modifications d'horaires et de problèmes d'occupation du dojo, certains cours furent supprimés et l'horaire du Maître réduit, dans l'été 1974, de 60 à 50 heures mensuelles, sans réduction de salaire. Au contraire, puisque :

- Le 1er avril 1975 une nouvelle augmentation du salaire de base amène le salaire effectif à 2333 francs, soit un salaire horaire de 46 fr. 60.
- Malgré ces efforts, le comité recevait le 15 mai une lettre de Mme Watanabe lui demandant de porter le salaire de son mari à 3000 francs par mois pour les deux années qui lui restaient à travailler au SDK, nous informant en outre qu'en cas de refus nous aurions à chercher un autre enseignant pour le Judo.
- Nous n'avons pas aimé — et n'estimions pas mériter — une telle mise en demeure, ce que nous faisons savoir dans notre courrier du 26 juin (un certain temps est toujours nécessaire pour réunir le comité qui seul, dans sa totalité, est habilité à prendre des décisions). Nous expliquions néanmoins qu'à la veille de changer de locaux de lourdes charges nous attendaient, rendant nos décisions difficiles. Mais nous nous engageons toutefois à revoir le problème une fois le déménagement effectué, avant la fin de l'année.

- Le 15 juillet, Me Watanabe est pris d'un malaise sur le tatami du SDK. Son épouse parle de « symptômes d'épuisement » ce qui nous surprend, car il était rentré de vacances l'avant-veille. Nous n'avons appris qu'après qu'il avait consacré ses vacances à des stages, ce qui était son droit. Mais étant donné qu'il ne s'agissait pas de stages organisés par notre club ni en rapport avec lui, la fatigue du Maître ne pouvait pas nous être reprochée.
- Le 28 du même mois, alors qu'il est en convalescence, le Maître signe une lettre écrite par sa femme et dans laquelle, prenant argument de notre « refus d'augmentation », de notre réponse (du 26 juin) jugée insultante, et du malaise du Maître, il nous est signifié son congé pour fin septembre.
- Le 2 août, de retour de vacances, j'écris à Me Watanabe à quel point, en tant qu'élève, je suis peiné par sa décision; mais qu'en tant que Président je devrai agir dans l'intérêt du club.
- Le 22 août, la réponse officielle du comité rappelle au Maître l'article 3 de son contrat qui stipule que le délai de résiliation est de 4 mois et qu'il ne peut être donné que le 31 décembre pour le 30 avril 1976.

Entre temps, à la suite de votre décision d'abandonner l'enseignement de votre ancien Aïkido, l'horaire de Me Watanabe est descendu à 9 heures hebdomadaires, toujours sans réduction de salaire.

- Le 15 septembre, le Maître répond qu'il accepte de ne partir qu'à fin novembre et nous reproche, « malgré les sacrifices qu'il a fait pour le club » (!) de ne pas lui avoir donné un salaire suffisant pour vivre.
- Cela nous fournit l'occasion de lui rappeler, le 20 septembre, que son salaire est à ce moment de 2343 fr. 75, ce qui représente un salaire horaire de 65 francs. Nous réitérons notre intention de faire respecter l'article 3 des statuts et demandons au Maître de faire un effort en faveur de la section de Yoseikan Budo afin que les adeptes de cette discipline puissent bénéficier au maximum de son savoir avant son départ.
- Le 13 octobre vous intervenez directement auprès de M. Fischer, ce qui manque quelque peu d'élégance à l'égard du comité en fonction. Mme Watanabe fait de même.
- Le samedi 31 je reçois une lettre du Maître m'informant qu'il prend une semaine de congé pour se reposer dans sa famille.
- Enfin, dans notre courrier du 5 novembre nous déplorons que ces vacances aient été prises sans chercher à obtenir mon accord préalable, ce qui constituait un manquement grave du Maître à l'égard du SDK, d'autant plus que la lettre du 31 octobre n'était pas accompagnée d'un certificat médical.

Nous faisons constater qu'à la suite de cet incident les relations entre le Maître et le SDK sont devenues trop tendues pour espérer poursuivre une collaboration harmonieuse et lui annonçons que le comité a décidé de faire suite à ses demandes de résiliation anticipée du contrat. Ceci avec effet immédiat, son salaire étant cependant assuré jusqu'à la fin du mois.

Voilà, Maître, en plus de la gestion d'un club de 600 membres, et parallèlement aux préoccupations causées par notre installation, quels peuvent être les soucis d'un président.

Soucis d'autant plus attristants que nous avons, dans l'intérêt de nos membres, été amenés à traiter « en employeurs » un Maître qu'en tant qu'élèves et en tant qu'hommes nous avons suivi et aimé pendant presque 6 ans.

Nous avons regretté qu'une certaine difficulté de transmission des messages et des idées, que nous avons craint parfois confondre avec de la mauvaise foi, ait rendu notre tâche plus difficile encore.

Nous avons été peinés, enfin, d'apprendre que ce Maître âgé et de santé faiblissante, comme vous le faisiez remarquer vous-même dans votre lettre à M. Fischer, nous avait quitté dans ces conditions pour aller enseigner à Paris, chez vous.

Je vous devais, Maître, à vous qui nous avez présenté Me Watanabe en 1969, ces précisions. Comme je les dois à tous les membres du Shung do kwan.

Aussi ferai-je paraître ces lignes sous forme de lettre ouverte, sans commentaire, dans la prochaine édition de notre journal interne.

Veuillez agréer, Maître, avec mes excuses pour un aussi long message, mes salutations distinguées.

*André Masméjan*  
*président du Shung do kwan Budo*

## EXTRAIT DE « NI D'ÈVE NI D'ADAM » DE JACQUES FAIZANT

CALMANN-LEVY EDIT. ET « LIVRE DE POCHE »

Maî  
Dan  
Fisc  
Me'  
Crai  
des:  
l'iss  
ies p

— Judo! dit-il en levant l'index. Judo! La voie de la souplesse! Ju: la voie. Do: la souplesse! Le Judo commence avec l'art et mène à la voie! Veux-tu avoir un esprit noble et raffiné? Veux-tu...

— Je voudrais écrire un roman, dis-je, je voudrais trouver un sujet de roman et arriver à l'écrire jusqu'au bout. C'est tout ce que je veux pour l'instant.

— Le judo t'y aidera! Le judo embellit le corps, développe l'esprit, affine les réflexes, éclaire les idées, ennoblit l'âme, aiguise l'intelligence et purifie le cerveau. Le judo, dit-il encore, est le sport des intellectuels, le judo...

— Qu'est-ce que tu as autour du cou? dis-je.

— Ça?... Oh... ce n'est rien... des traces de strangulation. Mais ce n'est pas grand-chose, dit-il, je n'ai pas tapé assez tôt.

— Tapé sur quoi?

— Tapé par terre.

— Pour quoi faire?

— Pour que mon adversaire me lâche.

— C'est ton adversaire qui t'étranglait?

— C'est ça, oui, mais je n'ai pas abandonné assez tôt! J'espérais qu'il céderait le premier.

— Pourquoi aurait-il cédé?

— Parce que je lui serrais les poumons avec mes genoux.

— Avec tes genoux? Mais tu tenais debout comment?

— Nous n'étions pas debout, mais par terre.

— Tu essaie de me dire, fis-je, que tu te roules par terre avec un monsieur à qui tu écrases les poumons tandis qu'il te serre le cou, et qu'un tel comportement peut m'être utile pour écrire des livres?

— Indispensable! dit Olivier. Quand tu te relèves de là, tu penses qu'en ayant abandonné sans haine ni frayeur, tu as fait un grand pas en avant sur la voie de la pureté morale, et tu ne peux pas te dire tout cela si tu ne t'es pas d'abord fait étrangler!

— C'est judicieux, dis-je, mais je n'écris pas avec de la pureté morale. Mon éditeur m'a dit beaucoup de choses, mais rien encore au sujet de ma pureté morale. De toute façon, je crois que je vais plutôt écrire une vie romancée de Lucrece Borgia. C'est un bon sujet, cela, et je...

Faut-il le dire? Olivier a un tel ascendant sur moi qu'il me convaincra de tondre un terrain de golf avec une paire de ciseaux à ongles. Ecartant négligemment ma Lucrece Borgia, il sut trouver les mots qu'il fallait pour m'entraîner vers ses strangulations intellectuelles. Il m'enveloppa dans un réseau parfaitement étanche de bonnes raisons et de promesses mirifiques, risqua une perfide allusion à ma trentaine passée et à ma bedaine à venir, et me brossa un tableau sinistre des catastrophes qui guettent les travailleurs sédentaires. Bref, trois jours plus tard, fort de sa promesse que cela m'aiderait à écrire mon roman, je m'inscrivais à son club de judo.

Le club était installé au sixième étage d'un immeuble dont les cinq étages inférieurs étaient une savante graduation des différentes manières d'occuper son temps. Manières qui gagnaient en violence à mesure qu'elles perdaient en confort. Les trois premiers étages étaient consacrés à l'automobile, le quatrième au billard et au ping pong, le cinquième à la boxe, et le sixième au judo. Plus haut, c'était le ciel. Seul, je me serais sans doute arrêté au ping-pong, mais Olivier veillait et bloquait la porte de l'ascenseur.

Not  
Maî  
jou  
Le  
ave  
J'aj  
mal

Dar  
Ma

A l  
sur  
réd

« Maître, dit-il au professeur, voici le camarade dont je vous ai parlé.

— Enchanté, dit le professeur, c'est vous qui écrivez des livres ?

— Il cherche la voie ! » dit Olivier en commençant à se déshabiller.

Pour être franc, je cherchais surtout la sortie. Dès l'entrée, mon regard avait été attiré par un quidam, vêtu d'un pyjama blanc qui se projetait sur le sol en faisant un grand fracas et qui semblait y prendre un plaisir extrême. Dans un autre coin de la salle, deux autres individus, en vêtements de nuit comme le premier, s'étaient empoignés aux revers et, les yeux dans les yeux, s'envoyaient dans les tibias de sournois coups de pieds en poussant des cris que n'aurait pas désavoués une otarie adulte. Le long des murs étaient assis d'autres élèves qui me fixaient avec, me semblait-il, une lueur de joyeuse anticipation dans le regard. Je ne savais pas où était la sortie, et je craignais, en ouvrant la première porte venue, de tomber sur la brigade spéciale de samourais qui, je n'en doutais pas, n'attendaient qu'une occasion propice pour me désarticuler lesorteils.

Avant d'avoir pu dire: « Ouf » ou son équivalent japonais, j'étais inscrit, numéroté, étiqueté, pourvu d'une carte de membre et, ce qui n'était pas pour me rassurer, d'une assurance individuelle contre les accidents. Après quoi on me pria de revêtir un de ces pyjamas blancs que l'on appelait ici des kimonos.

Il est très amusant de revêtir un kimono pour faire du judo. Je veux dire: il est amusant de revêtir un kimono. La première fois que j'eus un kimono sur le dos et que je me contemplai dans la glace qui couvrait un des murs du club, je me jugeai fort séduisant, avec un je ne sais quoi de martial dans le bas du corps, qui venait peut-être du fait que mon pantalon de kimono avait les jambes arquées. J'avais l'air martial d'un colonel de cavalerie en pyjama. Le professeur me donna une ceinture blanche, me montra comment la nouer et commença par m'apprendre à tomber.

J'aime assez un sport où l'on commence par vous apprendre à tomber. J'aime ce côté très organisé de prévoir le pire dès le début. J'imagine que si les individus qui sollicitent une place de caissier dans une banque faisaient auparavant un petit stage d'une année dans une prison, ils sauraient où ils vont et à quoi ils s'exposent, et par la suite ne s'en iraient jamais avec les économies de leurs clients. On m'apprit donc à tomber, et comme, tout en tombant, je me regardais dans la glace, je trouvais que j'avais de plus en plus l'air d'un colonel de cavalerie, particulièrement quand j'avais les quatre fers en l'air.

On m'apprit ensuite un mouvement très amusant, qui consiste à faire un croc-en-jambe à un bonhomme qui vous tient par le revers de votre veston. J'avoue qu'il n'est jamais venu à l'idée de personne de prendre le revers de mon veston. J'ai bien eu un directeur qui tenait les gens par un bouton de leur veste, pendant qu'il leur expliquait ce qu'il attendait d'eux, mais je n'ai jamais vu personne lui faire un croc-en-jambe. Je regrette d'ailleurs que l'idée ne m'en soit pas venue le jour où il me tenait ainsi pour m'expliquer les raisons qui justifiaient mon renvoi. Quand j'y songe, j'en arrive à imaginer qu'une fois remis sur ses pieds il m'aurait gardé à son service, puisque c'est justement parce que je manquais d'initiative qu'il se privait de mon concours.

Je fis donc des crocs-en-jambe, sans toujours les réussir. Et il n'est rien qui ressemble autant à un croc-en-jambe manqué qu'un coup de pied dans les tibias. Je m'excusais chaque fois bien poliment auprès de mon adversaire, mais ce judoka meurtri n'avait que faire de mes excuses. Il me coulait un regard fermenté et me jetai par terre avec sauvagerie. Il prit ainsi, le pli de me jeter par terre, à chaque coup que je lui donnais dans le tibia. Puis, par mesure de précaution, il se mit à me jeter par terre avant même que je l'eusse offensé, ce que je jugeais suprêmement discourtois.

Je venais de prendre le parti commode et paresseux de rester allongé sur le sol, quand la fin du cours sonna. Le professeur me ramassa, me prit sous son bras et me porta sous la douche.

« Je vous envie, me dit-il. Ce doit être bien agréable, la littérature. »

J'étais donc ainsi devenu ce qui s'appelle un judoka. Olivier m'avait dit aussi que je deviendrais un autre homme, et je crois qu'en effet j'étais devenu un autre homme, parce que celui d'avant, pour autant que je m'en souviens, n'avait pas de courbatures.

Quand je rentrai chez moi à l'issue de cette première leçon, je dois avouer que ma table de travail ne m'apparut pas comme l'endroit idéal pour aller transformer en roman les premiers bienfaits de la voie de la souplesse. Eve me mit au lit avec du baume et des bouillottes, et fut très fière d'apprendre qu'elle avait un mari judoka.

# ENTRE AIKI ET YOSEIKAN!

## Qui peut imaginer qu'il y a des mulets et pas d'ânes!

Sans être hellénisant jusqu'à l'os, cette simple logique reste encore en demeure d'être comprise par les pauvres rationalistes que nous sommes!

Nous sommes rationalistes, et nous le prouvons, nom d'une pipe! en opposant toujours une chose à une autre, le chaud et le froid et tout ce qui n'est pas noir doit forcément être blanc, etc. et bla bla bla. Il existe une façon de faire qui rend bien plus serein et beaucoup plus compréhensif, c'est d'acquiescer assez de volonté pour remonter aux sources des actes que nous commettons.

Pourquoi faisons-nous du Aïkido ou du Judo, ou pratiquons-nous la méthode Yoseïkan! Il ne s'agit pas une nouvelle fois d'exposer les inconvénients ou mérites d'un art ou d'une méthode par rapport à l'autre. Il s'agit de savoir pourquoi moi, je pratique ceci plutôt que cela. Quand je le saurai — lorsque ce sera toute ma nature qui aura répondu — alors je pourrai seulement commencer d'entreprendre la seconde recherche: D'où vient l'art que je pratique et quelles sont les choses qui en découlent? Celui qui veut tester l'eau pure d'un fleuve doit remonter à sa source, car vingt mètres plus bas il goûte déjà de l'eau additionnée des sels, minéraux et végétaux, du terrain traversé. Bien souvent la source est inatteignable et nous devons nous contenter de celle qui passe; alors ayons assez de bon sens pour nous désaltérer sans prétendre en même temps boire l'eau la meilleure!

Les disputes byzantines sur la méthode vont à l'encontre de ce que propose chacune d'elles et font échapper la réalisation d'un art. Les fendeurs de fil en quatre, m'ont toujours fait rire, sauf s'ils le font avec un Katana!

C'est la pratique régulière et concentrée d'... Do quelconque qui nous fera passer du simple savoir à la connaissance et de là à la tolérance; cela parce que celui qui atteint un sommet voit les autres, il les comprend et peut alors entrevoir ce qui est encore plus haut, peut-être le Vide ou simplement Rien et ce Rien peut le rendre heureux car c'est Vide que l'on peut recevoir.

Par la pratique de ce que nous nous connaissons de fondamentalement nécessaire, laissons-nous emplir après avoir fait place nette des positions prises sans en connaître l'origine.

L'on raconte que dans l'ancienne Chine, celui qui sauvait la vie à quelqu'un ou l'empêchait de se suicider, devait prendre cette personne totalement et entièrement à sa charge. L'on pensait alors que le sauveur savait ce qu'il faisait.

Dans le cadre d'un club comme le nôtre, il faut tendre vers l'épanouissement; celui-ci ne s'obtiendra qu'en multipliant les ... Do pour que chacun puisse venir y renforcer son Etre. Pour cela, il est nécessaire que chacun grimpe assez haut pour contempler le sommet de l'autre. Entre Aïki et Yoseïkan il n'y a pas de différence; il n'y a que ceux qui savent et ceux qui connaissent.

Souhaitons qu'un jour ce soit les mêmes.

*Le deux fois ancien Président:  
François Fischer.*

(N.d.l.r.: extrait choisi de « L'Etre et le Néant » de J.P. Sartre; rewritten: le toujours sympathique F. Fischer)



## PREAMBULE DE LA REDACTION

*Tout en espérant que les jours qui suivront la parution de ce numéro « spécial » de Contact ne verront pas une mise sous scellés de notre dojo par M. Fontanet, la rédaction est heureuse de présenter en primeur à ses honorables et fidèles lecteurs, en guise de cadeau de fin d'année, la véritable « Histoire DO ».*

## AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Toute ressemblance avec des personnages vivants ou ayant existé n'est nullement fortuite, mais résulte au contraire d'une intention délibérée. Par contre, nous ne saurions garantir que toutes les astuces, calembours et autres contrepèteries, soient de première fraîcheur. Aussi prions-nous les éventuels auteurs spoliés de présenter leurs doléances les jours d'entraînement, sur le tatami, où leur compte sera réglé sur-le-champ en espèces tombantes et trébuchantes. Enfin, comme il n'est pas douteux que le budoka moyen ne dispose pas d'un bagage culturel suffisant pour saisir tous les jeux de mots à la première lecture, l'auteur et le comité de rédaction mettront volontiers sur la voie les membres méritants.

## Histoire DO

Mon nom est Mac Hickomy, et j'ai deux surnoms; on m'appelle « le Petit pois » parce que je suis Ecossais, et, comme je suis très à cheval sur les grands principes, on m'appelle aussi familièrement DO. Je suis né en .... au mois d'avril, car il est bien connu que les petits pois sont d'avril. Certains prétendent que je suis un âne — l'âne Mac Hickomy. (Note du traducteur: ce jeu de mots n'est accessible qu'à partir du grade de ceinture verte de judo.)

J'ai longtemps hésité au sujet du titre à donner à ce récit. « Voix Do » me paraissait convenir à mon style coulant, mais en fin de compte « Histoire DO » s'est avéré plus frappant. « Nezanmoins » ce qui est inesthétique et désagréable surtout lorsqu'il s'agit de se moucher, le lecteur licencieux aura de la peine à lire s'il s'imagine tomber sur un récit croustillant. Car cette « histoire DO », tout de mon cru, se veut d'une tenue morale irréprochable.

Mais, trêfle de préambules, commençons par le début. Naturaliste passionné, je m'intéresse beaucoup aux reptiles sauriens. Notamment, je possède plusieurs spécimens rares de lézards tropicaux (pour être honnêtes!). L'un d'eux, auquel je tiens comme à la prune de mes yeux et que j'ai baptisé « Marsio » en raison de son tempérament belliqueux, me fut un jour dérobé par un confrère jaloux. Or, constatant mon impuissance totale face à cette infâme agression, je résolus de m'initier à une méthode de combat orientale, en vue de récupérer au besoin par la violence le lézard Marsio. Je m'en ouvris à un ami versé dans ces sciences occultes, un Nippon de choix, qui m'encouragea à faire du judo. Et connaissant aussi mon caractère quelque peu brouillon, il m'assura que le judo m'aiderait à mettre un peu d'ordre dans ma vie, en quelque sorte me « rangerait ». D'ailleurs, je me souviens avec émotion des termes exacts qu'il employa: « Tu verras, le judo range », formule sublime qui emporta mes dernières hésitations.

Les premières années furent pénibles. Je me souviens particulièrement d'une espèce de primitif à moustaches dont le plus grand plaisir consistait à me désarticuler les membres, à me tordre le cou comme s'il s'était agi d'un vulgaire tuyau. Mais « passent les jours et passent les semaines »... Et un beau jour, grâce au judo, sans même que j'eusse à user de violences tellement ma tranquille assurance, la force irrésistible que je dégageais, impressionnèrent le ravisseur, le lézard me fut rendu. Comment vous décrire la joie des retrouvailles! L'animal tout heureux bondit, et lorsque je rapprochai mon visage, j'entendis distinctement vers mon nez comme de petits aboiements, des jappements. Vous pouvez imaginer mon ébahissement de naturaliste. Quelle chance! Quel « pot »! des jappements! Voilà pourquoi je suis devenu un membre endurci et reconnaissant de votre club, depuis que le lézard Marsio jappe au nez!

*(Anonyme du XX<sup>e</sup> siècle)*

# KARATE

# JUDO

En matière d'entraîneurs, voilà de nombreuses années que le Shung do kwan est titulaire du Karaté-club. Situation bien inconfortable qui se concrétisait par le départ dans le dit club de tous les gars ayant atteint un certain stade de perfectionnement.

Inconfortable aussi, cette constante instabilité des professeurs qui nous étaient « prêts ».

Le 20 novembre encore, le soussigné recevait une lettre de M. Davor Komplita, l'entraîneur alors en fonction, annonçant son intention de cesser son activité au SDK et ceci pour la fin du mois, soit 10 jours plus tard, sous prétexte qu'aucun délai de résiliation n'avait été fixé entre nous.

C'est à bien faire même ce qui n'a pas été écrit que se reconnaît la courtoisie, l'éducation.

Mais passons! La chance nous a sourit et les entraînements ne furent pas interrompus. Au contraire, ils ont été portés de deux à trois par semaine et ceci grâce à M. Jean-Pierre Algaran, shodan vietnamien qui a accepté d'assurer l'intérim, alors que le comité cherche une solution d'avenir.

Mais je profite de dire que la tâche de la présidence en ce qui concerne le Karaté est rendue difficile par le fait que cette section n'a jamais été capable de déléguer au comité un représentant valable, je veux dire par là quelqu'un qui, de l'intérieur, s'occupe de sa section, de ses membres, des entraînements, des manifestations, bref, quelqu'un qui-y-croie-assez pour y consacrer du temps et être un ambassadeur réel auprès du comité!

Alors, amis Karatékas, sachez-le. Actuellement, votre discipline n'est pas représentée au comité. Qu'on se le dise donc: engagez-vous! Ou plutôt annoncez-vous. Prenez contact. Mieux encore, écrivez-moi un mot. Tout vaudra mieux que l'isolement actuel.

*André Masméjan*

*P.S.* Il n'y a pas besoin d'être haut gradé pour représenter valablement une section au sein du comité. Il suffit d'être persuadé que cela est nécessaire et avoir envie de faire oeuvre utile pour son club.

Le 29 novembre 1975, dans le cadre de la Coupe suisse, nos valeureux combattants ont dû affronter la Nippon Schule Zürich. Devant l'une des équipes les meilleures de Suisse, le SDK a perdu par 4 points à 20. Chez nous, les points ont été marqués par Pierre et Bibi Ochsner et Christian Vuissa.

En championnat suisse, bonne nouvelle! Notre équipe est promue en ligne nationale. Elle devra donc se composer l'année prochaine de 8 combattants au lieu de 6.

Avis aux amateurs!



*Bonnes fêtes  
à tous!*

Sai  
log  
pris  
sor  
No  
vor  
uni  
tou  
bla  
fair  
plu  
vol  
qu  
Po  
ou  
ne  
inc  
mé  
sav  
qu  
toi  
po  
dre  
je  
dé  
d't  
vir  
ad  
du  
ine  
de  
sei  
mi  
Le  
l'e  
et  
fer  
ri

---

**Nous rappelons que les membres  
peuvent se procurer,  
directement au secrétariat :**

- des kimonos
- des ceintures
- des T-Shirts avec marque du club
- des trainings SDK 100% coton
- des sacs d'entraînement
- des insignes à coudre sur le kimono
- des foulards en coton
- des autocollants
- des insignes du Kodokan

J.A. 1200 Genève 9

retour: Shung-do-kwan  
rue Liotard 5  
1202 Genève

M. Louis SULLIGER  
2 rue de Vermont  
1202 G E N E V E

SP

*Reutter*

**RAMU-CACCIA**

**POUR UNE  
BONNE  
BOUTEILLE**

de Gamay  
de Pinot noir  
de Pinot gris  
d'Aligoté  
de Chasselas

Adressez-vous à Charles RAMU-CACCIA  
téléphone 022 54 11 33

propriétaire-encaveur  
1249 Dardagny

# DECABOIS

**Denis Cattin**

Chemin de Charrottons  
1228 Plan-les-Ouates  
Téléphone: 022/71 22 00

**Travaux sur devis**

- Menuiserie
- Charpente
- Agencement
- Escaliers
- Isolation phonique
- Pose et  
entretien des parquets